

Portrait des familles de Mékinac

Présentation de la MRC

Forte de la présence de ses forêts (81% du territoire) et de ses nombreux plans d'eau (plus de 2 000), la MRC de Mékinac rayonne au cœur de la Mauricie par la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants. Constituée en 1982, la MRC est bordée au sud par la MRC des Chenaux, à l'ouest par la Ville de Shawinigan, au nord par la Ville de La Tuque et à l'est par la MRC de Portneuf.



De plus, on y retrouve quatre ZECs (Chapeau-de-Paille, Gros-Brochet, Tawachiche et Wessonneau), ainsi que la Réserve faunique du Saint-Maurice et une partie du Parc national de la Mauricie. Située à cheval sur les formations montagneuses du Bouclier canadien et les plaines des basses terres du Saint-Laurent, Mékinac déborde de paysages grandioses et uniques en Mauricie.



D'une superficie de 5 606 kilomètres carrés, la MRC de Mékinac se compose de 10 municipalités : Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Saint-Tite, Sainte-Thècle et Trois-Rives.

Source : Politique familiale de Mékinac 2010

Présentation de l'employabilité et de l'économie sur le territoire



Actuellement, 12,1 % de la population active de Mékinac est propriétaire d'une entreprise. Le résultat obtenu est supérieur à l'ensemble du Québec (6,9 %).

En effet, nous comptons plus de 250 entreprises de service et commerce de détail sur le territoire de la MRC.

Les milieux gouvernementaux, tels le scolaire, santé et services sociaux et municipal, jouent un rôle prédominant dans l'employabilité de Mékinac

Les milieux communautaires, touristiques, forestiers et agricoles sont aussi de bons générateurs d'emplois à l'intérieur des organismes et entreprises existantes.

De tous ces domaines, les opportunités d'emplois demeurent grandissantes et le manque de main d'œuvre, généralisé au Québec, rend parfois la continuité des services plus ardue.

Notons que le pourcentage des emplois de la MRC de Mékinac occupés par ses habitants est de 75,5%.



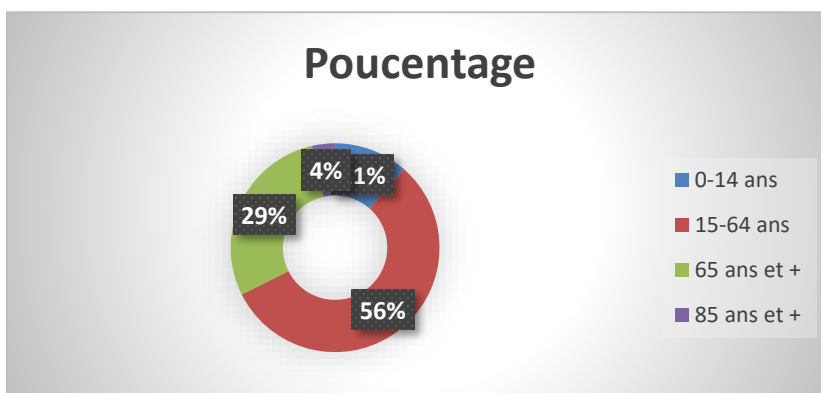
La population

À l'image de nombreuses autres régions rurales du Québec, la MRC de Mékinac navigue depuis quelques années avec un taux d'accroissement négatif qui est notamment dû au vieillissement de la population, à la dénatalité et le solde migratoire négatif.

Portrait de la population

	2011	2016	Âge médian	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et +	85 ans et +
Grandes-Piles	361	415	57 ans	11 %	62,2 %	25,6%	2,4 %
Hérouxville	1 340	1 278	49 ans	14,5 %	67,1 %	19,2 %	1,2 %
Lac-aux-Sables	1 373	1 292	58,9 ans	9,3 %	56,8 %	33,6 %	3,9 %
Notre-Dame-de-Montauban	747	745	59 ans	5,4%	62,4 %	31,5 %	2,7 %
Saint-Adelphe	952	922	56,4 ans	11,9 %	56,8 %	31,9 %	4,9 %
Saint-Roch-de-Mékinac	438	302	55,4 ans	6,7 %	63,3 %	30,0 %	1,7 %
Saint-Séverin	860	846	47,8 ans	16,6 %	61,5 %	21,9 %	3,0 %
Saint-Tite	3 880	3 673	55,8 ans	12,2 %	55,8 %	32,0 %	4,8 %
Sainte-Thècle	2 478	2 484	55,7 ans	13,7 %	54,9 %	31,6 %	4,0 %
Trois-Rives	490	396	60,7 ans	5,1 %	58,2 %	36,7 %	2,5 %
MRC de Mékinac	12 924	12 358	55,8 ans	11,9 %	58,2 %	29,9 %	3,7 %
Mauricie	266 112	263 603	49,3 ans	13,8 %	62,5 %	23,6 %	3,2 %
Québec	7 903 001	8 164 361	42,5 ans	16,3 %	65,4 %	18,3 %	2,3 %

Source : Profil du recensement, Recensement de 2016, Statistique Canada – 2016



Au cours des dernières années la population de la MRC de Mékinac a connu une décroissance pouvant s'expliquer entre autres par le vieillissement de la population et le solde migratoire négatif. Toutefois, deux municipalités conservent un accroissement positif sur une période de 10 ans, soit Hérouxville et Grandes-Piles. Bien que nous observons un âge médian plus élevé chez la population mékinacoise, il est également possible de voir que les taux de représentation des classes plus jeunes sont tout de même près de la moyenne québécoise. Un enjeu important émerge afin de conserver cette tendance à long terme, mais les données de 2 municipalités laissent présager un revirement positif à long terme de la situation démographique.

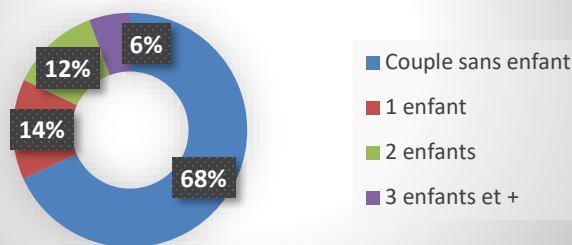


Portrait socio-économique des familles

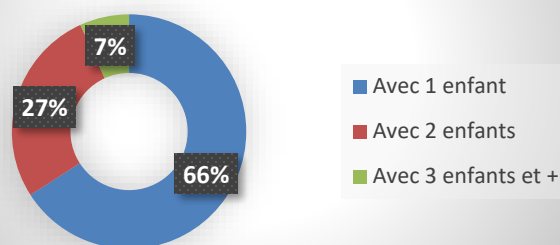
Portrait des familles de la MRC de Mékinac		%	Au Québec
Nombre total de familles (avec ou sans enfants)	3 750	-	2 257 560
Nombre de familles sans enfants	2 220	59,2 %	42,9 %
Nombre de familles formées d'un couple avec enfant	1 035	40,8 %	40,2 %
Couple avec 1 enfant	450	12,0 %	15,8 %
Couple avec 2 enfants	400	10,7 %	17,0 %
Couple avec 3 enfants et plus	185	4,9 %	7,4 %
Nombre de familles monoparentales	490	13,1 %	16,8 %
Monoparentale avec 1 enfant	325	8,7 %	10,4 %
Monoparentale avec 2 enfants	135	3,6 %	4,9 %
Monoparentale avec 3 enfants et plus	35	0,9 %	1,6 %
Nombre moyen de personnes dans toutes les familles	2,6	-	2,8
Nombre moyen de personnes dans familles monoparentales	2,5	-	2,6
Revenu moyen dans toutes les familles	71 725 \$	-	96 663 \$
Revenu moyen des familles comptant un couple	98 378 \$	-	122 835 \$
Revenu moyen des familles monoparentales	53 423 \$	-	61 573 \$
Nombre de personnes à faible revenu (MFR-Apl)	2 385	19,8 %	14,6 %

Source : Profil du recensement, Recensement de 2016, Statistique Canada – 2016

Répartition des familles comptant un couple



Répartition des familles monoparentales



La diversité des familles sur le territoire de Mékinac est sans équivoque. Une fluctuation du nombre d'enfants par couple se fait sentir au profit des familles plus nombreuses. Celles-ci sont en hausse depuis les 5 dernières années. Nous pouvons remarquer également un accroissement du nombre de familles sans enfant. C'est notamment dû à l'âge moyen croissant des Mékinacois et par le choix de plusieurs couples retraités désirant s'établir dans leur résidence secondaire. Nous observons également une augmentation du nombre de familles monoparentales par rapport aux dernières statistiques. Toutefois, ces familles peuvent bénéficier d'un milieu consciencieux disposant d'un grand nombre d'activités à faible coût ou gratuites. Le revenu médian des familles est également le reflet du coût de la vie dans la région ce qui est particulièrement favorable aux familles monoparentales ou à faible revenu, qui ont davantage accès à une propriété ou des services abordables.



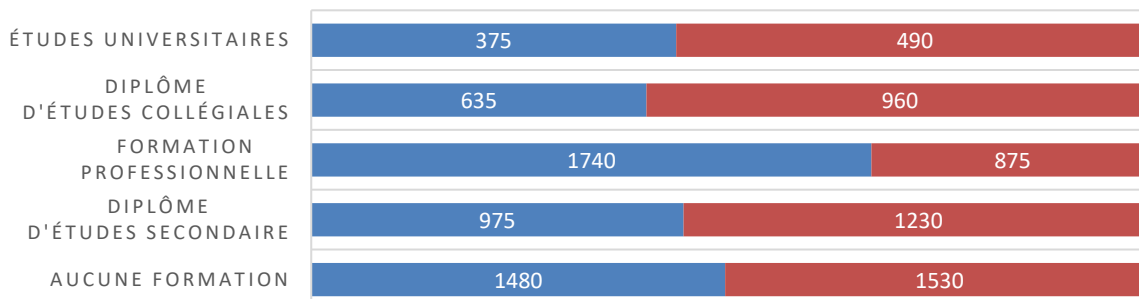
Éducation :

Le territoire de la MRC de Mékinac est desservi par 3 écoles primaires institutionnelles (École de la Passerelle - Le Sablon d'Or – Masson, École La Croisière - Plein Soleil – Primadel et École La Providence) qui sont réparties en 7 pavillons dans les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban (de la Passerelle), Lac-aux-Sables (Sablon d'Or), Sainte-Thècle (Masson), Saint-Séverin (La Croisière), Hérouxville (Plein Soleil), Saint-Adelphe (Primadel) et Saint-Tite (La Providence, point de service). À la suite du parcours primaire, les jeunes de la MRC fréquenteront en forte majorité l'unique école secondaire du territoire, soit l'École secondaire Paul-le Jeune

de Saint-Tite. Seuls les enfants de la municipalité de Grandes-Piles suivent l'entièreté de leur parcours scolaire dans la Ville de Shawinigan.

SCOLARITÉ DES MÉKINACOIS ET MÉKINACOISES

■ Nombre d'hommes ■ Nombre de femmes



Source : Profil du recensement, Recensement de 2016, Statistique Canada – 2016

Source : Indice de défavorisation 2017-2018 – MEES

Selon le portrait observé du taux de scolarité des Mékinacois, un parallèle intéressant nous permet d'affirmer que l'employabilité disponible s'adresse à tous les types de main-d'œuvre, spécialisée ou non. De plus, Mékinac est un milieu fertile à l'émergence de projets et d'entrepreneuriat.

Santé et services sociaux et organismes œuvrant auprès des familles :

Au niveau de la santé et des services sociaux, le territoire de la MRC est desservi par le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Nous comptons également la présence du Centre de la petite-enfance, le bureau coordonnateur, Les Soleils de Mékinac comptant 242 places en installation et en milieu familial.

Un grand nombre d'organismes communautaires est présent sur le territoire mettant en place un nombre élevé d'actions favorisant le bien-être, la qualité de vie et l'épanouissement des familles de Mékinac.

Les municipalités et la MRC de Mékinac jouent également un rôle primordial au niveau des familles par les



différentes politiques mises en place, des comités locaux diversifiés, par l'animation du Réseau en loisirs de Mékinac, par le support en main-d'œuvre et le développement socio-économique, ainsi que par d'autres interventions à différents niveaux.

Notons que de nombreux comités, regroupements et réseaux de bénévoles sont également actifs sur le territoire et ce dans chacune des municipalités, afin d'œuvrer sur des tâches spécifiques reliées au développement de l'offre et de l'accessibilité aux familles et de dynamiser le milieu de vie.

Politique familiale

Mise en contexte :

En 2010, une politique familiale a été déposée, reflétant à l'époque la réalité des familles qui, depuis, a bien évoluée. Un plan d'action par municipalité avait aussi été établi pour les années 2011-2013. Pour le bâtir, des groupes de citoyens dans chacune des municipalités y avait travaillé pour réellement faire ressortir les besoins locaux. Près d'une dizaine d'années se sont écoulées et le portrait territorial a quelque peu changé.

En 2018 est née la possibilité de devenir MRC Amie des enfants (MAE), en collaboration au Carrefour Action municipale famille (CAMF). À l'unanimité, les 10 maires de la MRC Mékinac ont adopté la résolution d'entamer la démarche pour l'obtention de l'accréditation MAE. Le 11 mai 2019, la MRC Mékinac devenait la première MRC en Mauricie, la deuxième au Québec, à obtenir ladite accréditation.

Afin de mieux répondre aux différents besoins du milieu, il nous devenait impératif de revoir notre politique familiale et de l'adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux modèles de familles qui se sont développés dans les dernières années.

Pour que chaque citoyen se sente inclus et fasse partie prenante d'une famille, celle de notre MRC, voici la nouvelle politique familiale de la MRC Mékinac.

Définition de la famille :

Il y a multiples façons de définir la famille. Au niveau personnel, chaque individu définit son concept de la famille traduisant ses valeurs et son attachement pour les personnes importantes de son entourage. Afin de donner un cadre précis à la présente politique, la MRC de Mékinac définit la famille comme étant :

La cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Toute personne fait partie intégrante d'une famille, soit par filiation, ou par adoption. Comportant une dimension intergénérationnelle, la famille s'inscrit aujourd'hui dans diverses configurations à l'intérieur desquelles ses membres se soutiennent mutuellement à divers stades de leur évolution, favorisant ainsi leur développement global.

Rôles et fonctions des ressources :

La famille

La famille est considérée comme le lieu des apprentissages fondamentaux et le lien nécessaire entre la personne et le collectif.

On identifie généralement les fonctions suivantes à la famille :

- Mettre au monde, accueillir et/ou adopter les enfants et les mener à leur maturité;
- Fournir aux individus leur identité comme personne et comme membre de la société;
- Répondre aux besoins primaires de nourriture, logement, habitation, protection et affection;
- Donner de la formation de base aux adultes de demain (physique, mentale, morale et spirituelle);
- Développer la socialisation (ensemble des mécanismes par lesquels les individus font l'apprentissage des rapports sociaux entre les hommes et assimilent les valeurs, les normes et les croyances d'une société.).



Le milieu

Le milieu, ce sont les voisins, le quartier, l'école, les amis, la famille élargie, la Commission scolaire de l'Énergie, le milieu de travail, les associations bénévoles, culturelles et sportives, les organismes communautaires, les milieux de garde, les parcs, les commerçants, les municipalités, le milieu de la santé, la province, le pays!

Le milieu est l'environnement où évolue socialement l'enfant, qui, celui-ci, provient directement de son noyau familial.

Toutes les ressources du milieu sont disponibles, en tant que support à la compétence parentale, pour accompagner les membres de la famille.

La municipalité

Dans le cadre de sa juridiction, la Municipalité peut contribuer à améliorer le milieu de vie des familles vivant sur son territoire. Elle peut jouer le rôle de catalyseur et de partenaire et être associée de façon proactive au bien-être des familles et maximiser l'épanouissement de chaque membre de la famille.



Principes directeurs

La MRC Mékinac établit les principes directeurs suivants :

- Positionner la famille, particulièrement l'enfant, comme la pierre angulaire de la politique familiale en privilégiant toute action ayant un impact sur la qualité de vie et l'environnement de ceux-ci, particulièrement en matière de prévention;
- Privilégier la coopération et la concertation entre les groupes du milieu afin de mieux intervenir auprès des familles;
- Agir comme catalyseur, encourager la prise de décision et la mise en place d'actions visant à améliorer la qualité de vie des familles;
- Reconnaître la diversité des structures familiales et promouvoir l'accessibilité et l'équité des services.



Mission de la politique familiale :

Fournir aux élus, aux décideurs, aux acteurs du développement de Mékinac, un guide, un cadre de référence sur des sujets et actions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations de développement visant les familles. La politique familiale exprime la volonté du conseil des maires et des organismes du territoire sur l'engagement à favoriser le mieux-être des familles de Mékinac et améliorer leur qualité de vie.

Objectifs de la politique familiale :

- Maintenir et développer le réflexe famille dans toutes les prises de décisions municipales et organisationnelles;
- Maintenir, adapter et améliorer la qualité de vie des services municipaux s'adressant aux familles;
- Favoriser les relations avec les familles, ainsi qu'avec la municipalité et ses services;
- Offrir un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre pour les familles;
- Encourager les initiatives provenant du milieu et qui sont orientées vers la famille.



Cohésion et cohérence :

Afin de maximiser les interventions et les différents plans d'actions territoriaux, l'enfance et la famille seront au cœur des priorités et le noyau mère des actions projetées sur le territoire de la MRC Mékinac. Une cohésion entre les différents plans d'action sera assurée afin d'établir la cohérence des décisions prises selon les différents enjeux établis, entre autres, dans la démarche MRC Amie des enfants, à l'intérieur de laquelle trois cibles sont ressorties :

- Le transport sur notre territoire comporte certaines lacunes au niveau de l'accessibilité et de la sécurité ;
- Nous avons une MRC en situation de vulnérabilité ;
- Nous sommes une MRC dévitalisée et en situation de pauvreté.



Axes d'intervention :

1. Communication et organisation municipale

La communication est déterminante dans un milieu de vie où les rapports de proximité orientent toute l'action politique. La communication nous permet d'établir et de construire nos relations avec les familles. Elle reflète la valeur et le respect que nous accordons à l'ensemble des citoyens.

2. Participation citoyenne et action communautaire

La participation citoyenne est la prise en charge d'un individu, d'un groupe ou de la municipalité à s'engager auprès de ces concitoyens dans la poursuite d'un objectif commun et dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses pairs ou d'en susciter leur implication.

3. Aménagement du territoire et sécurité publique

Les élus municipaux ont le mandat de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle découlant de la reconnaissance des municipalités comme véritable gouvernement de proximité. Par le fait même, ceux-ci doivent adopter les meilleures pratiques municipales pour un aménagement plus durable, accessible et sécuritaire afin qu'elles puissent vivre et s'épanouir en toute quiétude sur le territoire.

4. Mobilité et transport

La mobilité et les services de transport ont un impact direct sur les conditions de vie des familles. Les dynamiques familiales constituent un élément déterminant des déplacements quotidiens de l'ensemble des citoyens. La qualité du réseau routier et la sécurité dans les déplacements sont étroitement liées au développement positif des milieux familiaux.

5. Saines habitudes de vie et environnement

L'adoption d'une saine alimentation, associée à la pratique régulière d'activité physique et l'implantation de conditions de vie sécuritaires, contribuent à créer des milieux de vie stimulants qui favorisent le bien-être collectif, la réussite éducative, ainsi que le développement global de tous les membres de la famille.

6. Loisirs, sportif, culturel

Le loisir municipal est un élément clé qui distingue les municipalités entre elles. L'offre de service en matière de loisirs caractérise la communauté; elle amène une vitalité, une couleur, une richesse et elle véhicule un caractère rassembleur qui est souvent déterminant pour les familles dans leur choix de s'établir dans une municipalité plutôt que dans une autre. La municipalité joue un rôle primordial dans la mise en place d'environnements favorables à la pratique libre ou encadrée de diverses activités culturelles et sportives.



Transversalité et partenariat:

Étant donné que la famille est un concept qui touche chacun des secteurs d'intervention municipale, communautaire, scolaire, de la santé, de l'employabilité, de la petite enfance, des aînés, de la culture, des loisirs, du sport, du tourisme, du transport et autres, la politique familiale ne peut être consignée dans un seul axe d'intervention spécifique et doit être prise en considération à chaque prise de décision.

Conclusion :

La MRC Mékinac se sent définitivement interpellée sur le mieux-être de ses familles et ses enfants. En devenant officiellement accréditée comme MRC Amie des Enfants, la démarche devenait alors l'une de ses premières actions officielles afin d'améliorer continuellement la situation de ses familles et enfants.

Mettre en suite à jour la politique familiale a permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les différents axes et les diverses orientations à prendre pour assurer la continuité et l'amélioration des actions pour perfectionner la qualité de vie des familles résidant dans notre MRC et, souhaitons-le, inciter de nouvelles familles à choisir Mékinac comme milieu de vie.

L'adoption de cette politique n'est donc pas le point final du parcours, mais la pierre angulaire de la démarche MRC Amie des enfants.